



Chers parents,

Cette note a pour objectif de vous fournir les éléments pour bien préparer la rentrée.

Nos vœux de bienvenue sont adressés aux 16 nouvelles familles et aux 26 nouveaux élèves qui arrivent dans notre école, à Madame Mézin Virginie, nouvelle enseignante en CP-CE1.

Nous retrouverons avec plaisir tous nos élèves pour une nouvelle année. Les effectifs d'élèves inscrits sont : PS1-PS2-MS : 29 ; MS-GS : 30 ; CP-CE1 : 25 ; CE1-CE2 : 22 ; CE2-CM1 : 23 et CM1-CM2 : 25, un total de 154 élèves.

Je poursuis la direction de l'école et du collège. Je suis donc à votre disposition pour nous rencontrer si nécessaire le jour qui vous conviendra.

A chacun, élèves, enseignantes, personnels, nous souhaitons une rentrée réussie grâce à l'accompagnement de l'équipe et une bonne année scolaire à tous.

Au nom de l'équipe, je vous remercie de votre confiance.

Cordialement,

Valérie Carosio

Organisation pédagogique

Cheffe d'établissement : Valérie CAROSIO

Equipe enseignante :

PS1/PS2/MS : Mme Vanessa ROUILLARD

MS/GS : Mme Aurore LEROUX

CP/CE1 : Mme Virginie MEZIN & Mme Carole RINGUE (le lundi)

CE1/CE2 : Mme Mathilde POUCHARD

CE2/CM1 : Mme Frédérique LEMESSAGER

CM1/CM2 : Mme Aude RICHER

Personnel éducatif :

- ASEM PS/MS - garderie du matin (7h15-8h25) du soir (16h40-18h30) : Mme Béatrice ROCHEFORT
- ASEM MS/GS : Mme Patricia HEUZE (matinée) - Mme Marie BOUSQUET (après-midi 14h30-17h00), garderie du soir 18h30-19h00) - Mme Noëlla RAYNAL (surveillance sieste 13h45-14h30)
- Encadrant de la vie scolaire au collège et de l'étude du soir : M. Mickaël MACHY

Personnel administratif :

Mme Noëlla RAYNAL, secrétaire-comptable

Modalités du jour de la rentrée : le 1er septembre 2025

Ouverture du service de garderie dès le 1^{er} septembre à 7h15 - fermeture 19h00, sans inscription

L'APEL offrira un café sur chaque site de l'école à partir de 8h15.

Accueil des familles et des enfants à partir de 8h15 sur les cours de l'école maternelle et élémentaire

Informations à noter

*** Numéros de tél des deux sites pour prévenir des absences ou autres besoins, à enregistrer :**

Ecole maternelle : 02 96 27 55 02

Ecole élémentaire : 02 96 27 47 51

Secrétariat - comptabilité : 02 96 27 47 21

*** Horaires de classe :**

Matin : accueil entre 8h30 et 8h40 - Classe 8h45-12h15

Midi : sortie à 12h15, retour de la cantine ou de la maison entre 13h35 et 13h40

Après-midi : classe 13h45-16h30

Soir : sortie entre 16h30 et 16h40

*** Horaires de la garderie et de l'étude :**

Matin : Garderie de 7h15 à 8h25 sur le site de la maternelle (classe dans la cour: PS/MS) sans nécessité d'inscrire votre enfant.

Soir : Etude à partir du CP : 16h45 à 17h40 (sortie possible à partir de 17h) en salle d'étude du collège (sortie côté rue Jean de Beaumanoir), puis garderie à la maternelle.

Garderie : 16h45 à 19h00 précises dans la classe maternelle, place de l'église, en MS-GS.

MERCI de signaler votre présence en utilisant la sonnette ou en frappant à la porte de la classe.

- * Cantine : Chaque élève doit être enregistré sur le portail familles, les démarches sont à effectuer en passant à la mairie. Les repas sont à réserver sur ce portail familles la semaine précédente et avant le dimanche soir. Les factures sont envoyées par le Trésor Public. Le service péri-scolaire municipal doit être prévenu en cas d'annulation de repas (maladie).

La commune pratique la tarification sociale. Les informations sont à recueillir en mairie.

*** Documents de rentrée :**

Le jour de la rentrée, vous trouverez dans le cahier de correspondance les documents suivants :

- La fiche individuelle pour la comptabilité
- La fiche de renseignements pré-remplie à relire - corriger si besoin **en rouge** et à signer dans chaque encadré par les deux parents.
- La convention de scolarisation à signer par les deux parents
- Le calendrier scolaire
- Un bulletin d'adhésion à l'APEL.

Les attestations d'assurance (individuelle accident aux nom & prénom de l'enfant et responsabilité civile) doivent également nous parvenir au plus vite ! si possible le jour de la rentrée.

***Sur le site internet de l'école :**

- La proposition d'assurance individuelle accident de la Mutuelle St Christophe (à venir)
- Le règlement intérieur à lire attentivement (actualisé et en ligne à partir du 29/08/25)
- Les tarifs OGEC

Projet d'accompagnement individualisé :

Les enfants qui suivent un traitement régulier susceptible d'être administré sur temps scolaire (type Ventoline asthme) doivent être vus par Mme Bernard Breillat au Centre Médico scolaire de Dinan, à contacter au 02-96-85-31-36. Si le PAI a déjà été rédigé, il suffit de remplir la demande de renouvellement (imprimé à retirer à l'école à la rentrée si vous ne l'avez pas eu début juillet).

Si vous ne recevez pas de mails de l'école dès la première quinzaine de septembre, il est important de le signaler.

Merci de votre attention - A ce lundi 1er septembre, Valérie Carosio